

CPAS de HOTTON / Constitution d'une réserve de recrutement de travailleurs sociaux contractuels H/F à l'échelle B1 pour les besoins du Centre.

Qualités requises :

- être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ou citoyen d'un Etat de l'espace économique européen ou de la Suisse. Les ressortissants hors Union européenne sont admissibles, ils restent soumis à la réglementation relative à l'occupation des travailleurs étrangers applicable en Région wallonne ;
- avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- être âgé(e) de 18 ans au moins ;
- être titulaire d'un des diplômes suivants :
 - soit : titulaire du diplôme d'assistant(e) social(e) prévu par la loi du 12 juin 1945 sur la protection du titre d'auxiliaire ou d'assistant social ;
 - soit : titulaire du diplôme d'infirmier(e) gradué(e) social(e) prévu par l'arrêté royal du 17 août 1957 portant fixation des conditions de collation des diplômes d'accoucheuses, d'infirmier ou d'infirmière, modifié par l'arrêté royal du 11 juillet 1960 ;
 - soit : titulaire d'un diplôme d'études étranger déclaré équivalent à un des diplômes susvisés ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- posséder le permis de conduire B et disposer d'un véhicule à l'entrée en fonction. Le véhicule devra obligatoirement être couvert par un contrat d'assurance « RC » valide précisant que la clause « RC patronale » est couverte, et ce durant toute la durée du contrat de travail ;
- faire acte de candidature ;
- réussir un examen de recrutement ;
- Une expérience professionnelle probante dans les domaines de l'insertion socioprofessionnelle et des services d'aide à domicile est un atout.

Profil général :

En tant que travailleur social, vous serez amené à remplir les missions suivantes :

- Accueillir l'utilisateur, écouter et analyser la demande et orienter si besoin le demandeur d'aide vers le(s) service(s) adéquat(s) ;
- Réaliser l'enquête sociale complète.
- Constituer les dossiers sociaux en vue de leur présentation aux organes délibérants du CPAS et en assurer le suivi.
- Rédiger, trier, classer, archiver des documents en rapport avec les dossiers sociaux (courriers, rapports, ...) et en contrôler l'exhaustivité et la conformité.
- Accompagner et motiver les usagers dans le cadre de leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, entamer avec eux les démarches relatives à leur recherche d'emploi et/ou de formation ;
- Accompagner les usagers dans le cadre de leur mise à l'emploi dans le cadre de l'article 60, §7 ou 61 (recherche de partenaires, évaluations, etc.).
- Proposer et mettre en place des activités diverses de sensibilisation des usagers sur différents thèmes liés notamment à l'aide sociale et l'intégration sociale, etc ;
- Dans le cadre de la gestion d'équipes, être capable de mener à bien la coordination des agents, d'entreprendre des actions ciblées afin d'optimiser les délais, les coûts et les ressources, de surveiller l'évolution des activités sur base de points de contrôle prédéfinis.

Le traitement correspondant à la fonction

- minimum 18.026,82 EUR et de maximum 25.011,57 EUR (échelle B1 / barème RGB).

L'examen de recrutement sera constitué de trois épreuves :

- Epreuve 1 : Epreuve écrite : (100 points) :

- La première épreuve consiste en un questionnaire standardisé à choix multiples, destiné à évaluer les connaissances générales et professionnelles des candidats et leur niveau de raisonnement ;
 - Epreuve 2 : Epreuve écrite : (100 points)
 - Mises en situation et/ou questions sur des matières spécifiques en rapport et ou relatives à la loi du 08 juillet 1976 organique des CPAS, la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale, la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les CPAS, les mesures, tâches et démarches en rapport notamment avec les Projets individualisés d'Intégration Sociale ;
 - Epreuve 3 : Epreuve orale : (100 points)
 - Interview approfondie devant permettre :
 - D'évaluer la personnalité du candidat, à savoir ses centres d'intérêts, sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d'équipe, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d'adaptation, etc. ;
 - De s'informer sur ses motivations, à savoir son intérêt pour la fonction, les besoins et valeurs qu'il cherche à satisfaire dans la vie professionnelle et qui doivent être en adéquation avec ce qui est proposé, etc. ;
 - D'évaluer ses compétences en analysant formations et expériences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir ;
 - D'évaluer ses aptitudes, à savoir son potentiel évolutif ;
 - D'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques.
- L'épreuve 2 sera accessible au candidat ayant obtenu 50% des points à l'épreuve n°1.
 L'épreuve 3 sera accessible au candidat ayant obtenu 50% des points à l'épreuve 2.
 Pour réussir l'épreuve 3, le candidat devra obtenir 50% des points dans cette épreuve.
 Pour les épreuves 2 et 3, le candidat devra obtenir une moyenne de 60% au total. Il ne sera pas tenu compte des résultats de l'épreuve I pour établir cette moyenne.

Les lieu, date et horaire des épreuves de recrutement

Sous réserve de modifications, les épreuves se dérouleront sur 3 journées durant le mois d'octobre 2020.
 Les lieu, date et horaire des épreuves de recrutement seront communiqués aux candidats répondant aux conditions.

L'inscription :

la date limite de dépôt de candidature est fixée au **18 septembre 2020**.

La candidature :

La candidature sera présentée exclusivement au moyen d'un formulaire disponible au CPAS de Hotton, rue des Ecoles, 29 à 6990 Hotton.

La candidature sera adressée à Madame la Présidente du Centre Public d'Action Sociale de Hotton, rue des Ecoles, 29 à 6990 Hotton soit par lettre recommandée, soit contre accusé de réception de la Directrice générale du Centre Public d'Action Sociale.

La candidature devra être accompagnée d'un Curriculum Vitae, d'une lettre de motivation démontrant d'un réel intérêt pour le travail en CPAS et plus particulièrement pour la réinsertion socioprofessionnelle et/ou les services d'aide à domicile, de 1 photo d'identité, d'une copie des certificats, diplômes et autres titres requis par les conditions de recrutement ainsi que d'une déclaration sur l'honneur attestant que le (la) candidat(e) s'engage à produire, au cas où sa candidature serait retenue, les documents suivants :

- un extrait d'acte de naissance ;
- un extrait du casier judiciaire en ordre de validité (max : 3 mois)

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Les conditions du recrutement et la monographie de fonction seront transmises aux candidat(e)s qui solliciteront un formulaire de candidature.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service du personnel du CPAS de HOTTON, au 084/37.41.67 ou au 084/37.41.50 (général).